

La formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur

Cette formation pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que le DVD ou avec un enseignant ou via internet (prépacode en option)

La formation théorique porte sur :

- les dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Porter secours
- Précautions nécessaires en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques et autres éléments liés à la sécurité
- Équipements de sécurité des véhicules
- Utilisation du véhicule et respect de l'environnement

Chaque mardi de 18h à 20h , des cours thématiques seront dispensés par le moniteur sur les thèmes suivants :

l'inexpérience et ses risques ainsi que les comportements à éviter , alcool et drogues, croiser, dépasser, stationner, les intersections, installation et sécurité à bord du véhicule, aides à la conduite, entretien du véhicule.

Il y a également des séances de Code tous les mercredis de 14h à 16h et tous les samedis de 14h à 16h .

La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents dangers de la route.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers .
- Pratiquer une conduite autonome , sûre et économique

Chaque compétence et sous compétences seront traitées lors des leçons de conduite.

Les leçons de conduites ont lieu du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 17h.

Le début des leçons de conduite se fera majoritairement à l'auto école . Dans certains cas , il est possible de commencer les leçons à la sortie du lycée (ou université) ou directement au domicile de l'élève.

Les épreuves du permis

Épreuve théorique Général (code de la route)

40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code , valable 5 ans

Épreuve pratique

- 32 minutes.
- Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute.
- Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière.
- Une question de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.